

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
ARDÈCHE

DELIBERATION N° 2015/59

EXTRAIT DU REGISTRE
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

Séance du 21 octobre 2015

L'an deux mille quinze et le vingt-et-un octobre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr André VOLLE.

Date de convocation : le 13 octobre 2015.

*Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 11
votants : 15*

Résultat du vote : Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

**Présents : VOLLE – GAUTHIER – HILAIRE – BEUGNET – LEBRAT –
JOLLIVET - CROZIER – BOUNIARD – PIQUEMAL – GRENIER –
CORNET –**

**Excusés : Mr TESTON a donné procuration à Mr HILAIRE.
Mr RIFFARD a donné procuration à Mr CORNET.
Mme RAMUS a donné procuration à Mme CROZIER.
Mr EUVRARD a donné procuration à Mr BOUNIARD**

Mme Monique BEUGNET a été élue secrétaire.

Objet : Cession passage communal à Monsieur François GUIGON.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de céder gratuitement un ancien passage communal situé au Buis d'Als

Ce passage n'est plus utilisé car il est fermé par un talus, et n'apporte aucun intérêt à la Commune. La parcelle se situe en limite de la parcelle A 1624 appartenant à Monsieur François GUIGON et la parcelle A 1938.

.../...

Monsieur le Maire précise que les frais afférents (frais notariés, frais de bornage,...) sont à la charge de Monsieur François GUIGON.

Le Conseil Municipal,

Ayant oui le Maire et son exposé,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- DÉCIDE de céder gratuitement le passage communal entre les deux parcelles n° 1 938 et n° 1 624 section A de Monsieur François GUIGON.

- DIT que la superficie du terrain cédé est de 1a37ca et que les frais afférents à cette décision (frais notariés, frais de bornage,...) sont à la charge de Monsieur François GUIGON.

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document correspondant.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE le 21 octobre 2015.

Pour copie conforme,
Alba La Romaine,
Le 22 octobre 2015.
LE MAIRE
André VOLLE.

